

puis directeur à St-Lazare. Il se trouvait, en 1789, grand-vicaire d'Arras. Quelques écrits, où les idées philosophiques étaient associées aux idées religieuses, le firent connaître de Mirabeau, qui le mit au nombre de ses auxiliaires et le prit pour son théologien. Ce fut de sa plume que sortit le projet d'adresse aux Français sur la constitution civile du clergé, proposé par ce fougueux orateur à l'assemblée constituante. L'abbé Lamourette fut nommé évêque constitutionnel du département de Rhône-et-Loire, et fut sacré à Paris, le 27 mars 1791.

« Avec quel accueil il fut reçu par les autorités constituées d'alors ! Elles allèrent à sa rencontre au delà des murs de la ville, et son entrée solennelle fut un spectacle bizarre, où l'évêque, entouré de magistrats mécréans, ayant à ses côtés un ministre calviniste et un prêtre scandaleux, étant précédé et suivi de gardes nationales, il avait moins l'air d'un pasteur entrant dans un bercail, que d'un conquérant d'évêché, qui, bravant toutes les bienséances, débutait par solenniser l'indifférence de tous les cultes (1). »

Député bientôt après à la première assemblée législative par le même département, il se montra plus modéré qu'on ne devait l'attendre du disciple sorti de la secte d'un factieux tel que le comte de Mirabeau; mais alors le maître n'était plus.

« On sait le rôle bizarre qu'il joua, quand les factions, déconcertées par l'établissement de la nouvelle constitution royaliste, imaginèrent dans leur dépit de lui opposer, les unes par feinte, les autres par sentiment, des vues républicaines. Lamourette se présentant comme médiateur entre les chefs de ces factions, parvint à les faire embrasser mutuellement; ce ne pouvait être qu'une paix mal plâtrée, mais Lamourette tenait à la constitution sous les auspices de laquelle il était devenu évêque métropolitain, et il prévoyait qu'il ne pourrait que perdre beaucoup si elle était renversée (2). » Le baiser Lamourette tomba en proverbe.

L'évêque Lamourette parla sur la constitution civile du cler-

(1) A. Guillon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon, pendant la révolution*, tome I, page 101.

(2) Guillon, *Mém.*; tome I, page 104.